Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 408

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: L.W.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261186

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

On reproche souvent à la S. d. N. d'accumuler la paperasserie et les discours. Ici au moins, c'est un travail pratique dont il s'agit, et qui, commencé comme il l'a été, ne pourra qu'aboutir à des améliorations urgentes. Nous pouvons nous en féliciter.

E. Gd.

Un anniversaire

Les vingt-cinq ans de l'Ecole sociale de Zurich.

L'Ecole sociale de Zurich fête cette année le 25me anniversaire de sa fondation. C'est en 1908, en effet que, sans moyens financiers d'aucune sorte et sans subvention, le Comité d'initiative organisa bravement le premier cours. La plus grande partie du travail, direction et enseignement, fut faite gratuitement et la ville mit, gratuitement également, des salles d'école à disposition. C'est ainsi que, malgré un prix d'inscription minime, tous les frais purent être couverts. Ce premier cours dura 6 mois et remporta un plein succès. L'intéêrt fut si grand que l'on continua à organiser chaque année un cours du même genre.

Cependant, à la demande aussi bien des élèves que du corps enseignant, la durée du cours fut dès 1915 portée à 9 mois et l'année suivante à 15 mois. Ceci entraîna naturellement une réorganisation complète. Il fallut se procurer des locaux, faire appel à des professeurs rémunérés, etc., et c'est en 1921, enfin, que fut ouverte l'école telle qu'elle existe actuellement, avec ses deux années de cours, comprenant des mois de travail pratique intercalés de périodes d'enseignement théorique, et l'obligation d'un travail écrit final, tenant lieu d'examen pour l'obtention du diplôme.

Le bilan de la dernière année présente un total de dépenses de 53.700 fr. qui ont été couvertes de la façon suivante: 25.500 fr. par les finances scolaires, 23.600 fr. par des subventions officielles (Départ. fédéral d'économie publique, Dir. de l'Instr. publique du canton de Zurich, et Conseil d'Etat zurichois) et le solde, soit 4.600 fr. par des subventions de diverses sociétés d'utilité publique.

Des 612 élèves qui pendant ces 25 ans fréquentèrent l'Ecole sociale, le canton et la ville de Zurich en fournirent le tiers à peu près; les autres, sauf les étrangères, se répartissent entre les autres cantons alémaniques, la Suisse romande n'ayant été représentée que par 4 Neuchâteloises, 2 Vaudoises et 1 Valaisanne. L'âge des élèves varie entre 22 et 40 ans, le plus grand nombre comptant cependant de 22 à 26 ans. Les élèves proviennent des milieux les plus divers, et alors que quelques unes d'entre elle (le plus petit nombre il est vrai), n'ont joui que de l'enseignement primaire, d'autres ont passé leur maturité, ou leur examen d'institutrice ou même étudié quelques semestres à l'Université. Mais toutes manifestent le même enthousiasme, la même volonté au travail. Pour la plupart des élèves, en effet, ce temps d'apprentissage du travail social, par lequel elles entrent en contact direct avec la vie et ses misères, demeure un souvenir ineffaçable.

A quels buts conduit cet apprentissage? La statistique nous l'indique. Le plus grand nombre des élèves de l'Ecole de Zurich sont devenues aides ou directrices d'institutions diverses; d'autres travaillent dans des bureaux d'assistance, d'autres sont secrétaires d'organisations officielles ou privées, d'autres enfin occupent des postes d'assistantes dans des hopitaux, des fabriques, des asiles, etc. C'est ainsi que pendant ces 25 ans l'Ecole sociale de Zurich a formé un grand nombre de jeunes filles, toutes ont mis au service de la communauté leurs connaissances, leurs forces et leur cœur, et se faisant apprécier partout. C'est grâce à elles qu'actuellement la place de la femme dans le travail social est officiellement reconnue. L'Ecole sociale de Zurich fait donc une œuvre belle et utile, et nous ne pouvons, à l'occasion de son anniversaire, que lui souhaiter de continuer encore longtemps sa bienfaisante activité.

H. Z.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

Genève. — Beaucoup de monde, le soir du 26 juin, à l'Assemblée générale annuelle de l'Association genevoise pour le Suffrage, ce qui n'a rien d'étonnant d'ailleurs, vu la vitalité de cette Section, dont le nombre des membres est en sensible augmentation sur l'an dernier. Mlle Gourd, qui présidait a donné d'abord lecture du rapport du Comité, qui marque une belle activité méthodique et vigilante en faveur des droits de la femme dans tous les domaines, et aussi bien dans l'ordre économique que dans l'ordre suffragiste: droit au travail de la femme mariée, démarches en faveur de la nomination de femmes à des postes importants, éducation civique des futures citoyennes par le moyen des réunions mensuelles régulières, organisation pour l'automne d'un cours de discussion, propagande, etc. Les comparaisons faites par ce rapport entre les circonstances suffragistes actuelles en Suisse romande et chez nos Confédérées, entre l'influence sur le principe du vote des femmes du mouvement antidémocratique, au nord et au sud de chez nous, et l'essor féministe qui résulta de la naissance d'Etats nouveaux au lendemain de la grande guerre, parurent intéresser vivement l'auditoire.

Après que les comptes de l'Association présentés par Mlle S. Brenner, trésorière, eussent été adoptés, on passa aux élections, le Comité sortant de charge, auquel ont été adjoints quatre membres nouveaux, Mmes Prince et Bondallaz, Mlles Kammacher et van Muyden, étant réélu à une écrasante majorité et l'unanimité se faisant pour l'élection de la présidente, Mlle Gourd.

Ces besognes administratives terminées, on écouta avec beaucoup de plaisir un compte-rendu très complet fait par Mlle Kammacher, avocate, de l'Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage à Bâle, puis une charmante causerie, spirituellement dite et très bien documentée, par Mme Vuilliomenet-Challandes (La Chaux-de-Fonds) sur ce sujet: *Presse féminine et féministe*. Les auditeurs ont beaucoup appris sur les efforts des féministes, soit pour renseigner le public par l'intermédiaire de la grande presse, soit pour créer et maintenir leur presse à elles, qui joue un rôle important dans bien des pays. Et Mme Vuilliomenet, en sa qualité de présidente du Comité du seul journal féministe romand, ne pouvait terminer autrement sa causerie qu'en mettant sur le cœur et la conscience de chacun des auditeurs de donner à celui-ci son appui effectif et son encouragement: nous avons nommé notre *Mouvement*.

Et puis ce fut, comme toujours chez les suffragistes, la tasse de thé et les causeries cordiales avant la séparation des vacances.

X...

Saint-Gall. — Le 21 juin, les membres et les invités de l'*Union für Frauenbestrebungen* se sont réunis en une séance fémilière pour entendre le rapport de leurs déléguées à l'Assemblée de Bâle de l'A.S.S.F., rapport présenté avec tellement de clarté et de conscience, que chacune de nous put croire avoir assisté à cette Assemblée. Mme Bernet-Wille fit ensuite une causerie illustrée de projections lumineuses sur un voyage au Spitzberg, qui obtint grand succès; puis Mlle Ida Weber, au cours d'une causerie, poétique autant que spirituelle, véritable régal politique assaisonné d'humour, s'attacha à dépeindre les programmes des différents « Fronts ». Une discussion très vivante et très nourrie s'engagea alors sur l'attitude du mouvement féministe vis-à-vis de ces nouveaux courants politiques.

En dépit d'une pluie battante, un grand nombre de femmes ont tenu à participer à cette réunion, pour laquelle nous ne pouvons que répéter à chacune nos plus chaleureux remerciements.

L. W.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Corseaux s. Vevey et Zurich, juin 1933.

Mesdames et chères Alliées,

Vous vous souvenez sans doute que, l'an dernier, lors de notre Assemblée générale, sur la proposition de la Fédération suisse des Associations d'Employées, il avait été décidé de nommer une « Commission pour la lutte contre les effets du chômage » qui s'occuperait de toutes les questions se rapportant au chômage des femmes.

Les déléguées qui ont entendu l'exposé de Mlle Dora Schmidt en auront rapporté l'impression profonde que le temps actuel, avec ses douloureux problèmes, pèse lourdement sur les femmes occupées professionnellement et leur apporte une foule de difficultés. Toutefois, il nous paraît possible d'atténuer ces difficultés si nous toutes, membres de nos diverses Associations, nous nous unissons pour soutenir le droit de la femme au travail professionnel, droit trop souvent contesté. Notre peuple n'admet pas encore toujours que la femme ait le même droit que l'homme de choisir librement une profession et de la faire valoir. Cet ostracisme lui rend la lutte pour l'existence encore plus difficile.

La Commission pour la lutte contre les effets du chômage a pour but d'éclairer l'opinion publique sur les conséquences pénibles de la crise actuelle pour la professionnelle, de montrer son droit au travail, et, dans la mesure du possible, de remédier à l'injustice dont elle est la victime.

Nous vous adressons un appel pressant à nous aider, ce que vous pouvez faire de diverses manières: signalez-nous les cas où, à votre connaissance la femme se trouverait lésée professionnellement; dites-nous quel remède vous proposeriez et quelles mesures nous devrions prendre contre un état de choses injuste et regrettable.

Nous avons établi une liste de personnes disposées à faire des conférences, à écrire des articles de journaux sur l'une ou l'autre des données du problème. Nous sommes prêtes à vous envoyer cette liste et à y ajouter les noms que vous nous signalerez de personnalités disposées à travailler par la parole ou la plume.

Votre activité principale sera sans doute de chercher un travail rémunérateur pour les chômeuses, ou de les préparer à une profession nouvelle.

Vous êtes au courant du peu de goût de nos jeunes filles pour le service domestique; il faut essayer de les persuader qu'il procure pourtant des avantages réels. D'autres professions encore offrent des possibilités de travail, ce sont certaines branches de l'hôtellerie, de l'industrie textile et du vêtement.

Se vouer à une profession nouvelle n'est pas toujours facile: un changement de ce genre comporte souvent des sacrifices; toutes les habitudes sont bouleversées, comme ce sera le cas lorsqu'on passe de la fabrique au service domestique et vice-versa. Lorsqu'un changement de domicile s'impose, il faut se séparer de sa famille, de ses amis, s'établir dans un home ou une maison étrangère. Pour les femmes mariées et les jeunes filles mineures, les difficultés sont souvent insurmontables. Aussi l'espoir en des temps meilleurs, peut-être proches, qui permettront le retour à l'ancien ordre de choses, retient-il fréquemment la femme chômeuse de s'adapter à une autre profession.

Toutes ces hésitations sont légitimes et doivent être considérées avec sympathie. Il n'en est pas moins urgent d'agir et de diriger les femmes vers des professions qui offrent des perspectives plus assurées. Il appartient aux Sociétés féminines de s'employer à cette œuvre d'entr'aide et de se mettre sans tarder à la besogne.

Chaque région, chaque localité aura son mode de faire. Ici l'on organisera des cours d'adaptation ou d'apprentissage; là, il faudra dépister des possibilités de travail pour les chômeuses; ailleurs encore on ouvrira des locaux hospitaliers: foyers, cuisines, réfectoires. Il est important de se mettre d'emblée en rapport avec les autorités locales, ou cantonales, avec les offices de travail et les bureaux d'orientation professionnelle, il faut tâcher d'obtenir l'appui des institutions déjà existantes.

Nous vous transmettons le programme arrêté lors d'une séance d'étude, à laquelle l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail avait convoqué les déléguées des Associations féminines:

1. Aide à donner à des *cours d'adaptation* au service de maison, en choisissant parmi les chômeuses celles qui seraient propres à ce métier. S'intéresser aux programmes d'étude de cours d'adaptation.

2. Aide à donner à des *cours d'adaptation pour d'autres professions.*

3. *Rechercher les ménages et autres milieux* où des ouvrières non qualifiées pourraient s'initier au travail pratique; donner des informations aux offices de travail concernant des places.

4. *Préparer des trousseaux* pour les jeunes filles libérées de l'école ou sans travail qui seraient disposées à entrer dans une place ou un home d'ouvrières. Le manque d'équipement est une raison souvent invoquée contre le passage d'un milieu dans un autre. Nos ouvroirs possèdent parfois de grandes provisions de linge qui trouveraient là un utile emploi.

5. Pourvoir, par tous les moyens, au *bien-être des ouvrières ou employées dépaysées:* patronages d'ouvrières, utilisation des loisirs, etc.

A tous ces devoirs d'ordre pratique s'ajoutent encore *l'éducation et la direction morale* que nous pouvons donner, la propagande pour le service domestique, dans nos sociétés, nos journaux et nos conversations particulières.

Le nouveau *Secrétariat pour le service domestique,* fondé récemment par un Comité d'action dans lequel sont représentées toutes les grandes Associations suisses, donnera d'utiles renseignements. Le Comité est présidé par Mme A. de Montet, Corseaux sur Vevey; la secrétaire est Mme E. Hausknecht, Tannenstrasse, 18, St-Gall. Durant ces prochaines années, ce secrétariat vouera tous ses efforts à améliorer le service domestique et à diriger vers cette profession les jeunes filles libérées des écoles, ainsi qu'un grand nombre de chômeuses. Nous vous invitons à user de ce nouvel organe qui se tient à votre disposition au cas où vous voudriez organiser des conférences, des cours, prendre des mesures de prévoyance, etc.

Veuillez croire, Mesdames, à nos sentiments bien cordiaux.

Pour le Comité:
A. de Montet.

Pour la Commission pour la lutte contre les effets du chômage:
Dr. Nelli Jaussi.

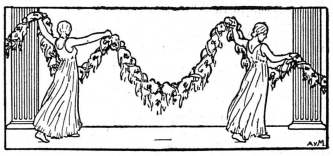

A travers les Sociétés

Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale.

A la dernière assemblée des délégués de cette importante Fédération, tenue le 13 juin, Mlle Gourd, qui présidait, a pu annoncer l'adhésion de deux nouvelles Sociétés: le *Service social du Bon Secours* et la *Société de patronage des détenus libérés,* ce qui porte à 51 le nombre des organisations membres du Cartel genevois. Celui-ci représente, de ce fait, une notable partie de l'opinion publique dans notre ville, ce qui donne du poids aux démarches, études, interventions auxquelles il se livre, et dont le rapport présidentiel a présenté un compte rendu aux délégués.

Durant ce dernier exercice, le Cartel genevois s'est occupé de très près de la question du contrôle des films, et n'est pas étranger à l'arrêté du Conseil d'Etat interdisant l'accès aux cinémas des enfants de moins de 16 ans, accompagnés ou non, son point de vue étant toutefois que toute mesure d'interdiction en ce domaine doit être compensée de façon constructive par un développement plus grand donné au cinéma éducatif et sainement amusant. Le Cartel a encore organisé en février la conférence de M. Rouvroy, directeur de cette admirable maison belge de rééducation pour jeunes délinquants; il s'est intéressé avec la Fédération antialcoolique genevoise à l'élaboration d'une nouvelle loi sur les auberges; il a donné son appui moral à diverses conférences et démarches d'ordre social et moral, et enfin il étudie lui-même actuellement le fonctionnement des Offices de consultations matrimoniales tels qu'il en existe dans diverses autres villes de Suisse. En outre, et sur la demande d'une des Sociétés affiliées, le Bureau a pris en main une étude sur les responsabilités et conséquences du mariage dont les conclusions pratiques, une fois établies, pourront amener certainement des démarches utiles.

A la suite de ce rapport, le Dr. H. Revilliod a présenté une communication remarquablement intéressante sur les résultats auxquels est arrivée, du point de vue hygiénique, la Commission d'études alimentaires du Cartel romand au terme de ses enquêtes sur le pain et le lait. Et un échange de vues très animé a clos cette assemblée réussie en tous points.

G.

Réunion annuelle des « Frauenzentrale ».

C'est à St-Gall que se sont réunies cette année, pour leur rencontre annuelle, les représentantes des *Frauenzentralen* de Suisse allemande, auxquelles correspondent plus ou moins, dans nos cantons romands, les Unions de Femmes, bien que Mlle Serment ait apporté la nouvelle joyeusement accueillie de la prochaine fondation à Lausanne d'une Fédération de Sociétés féminines. La séance a débuté par des rapports très-variés sur l'activité de ces différentes *Centrales* : l'Union des Femmes de Genève a parlé de ses « soirées de rapprochement » dont il a été souvent question ici même; la *Frauenzentrale* de Bâle de son activité auprès des maîtresses et des employées de maison, et de son bureau de vacances; Aarau s'est occupée de questions scolaires, Appenzell de sa fameuse confection de pantalons par des chômeuses, à laquelle va bientôt être adjointe celle des pantalons de ski; St-Gall a orienté vers le service domestique des chômeuses de l'industrie... et le temps a manqué pour entendre les rapports des autres Fédérations, ce qui est assurément grand dommage.

La proposition des *Centrales* de Zurich et de Bâle de resserrer plus fortement le lien entre ces différentes Fédérations a été renvoyée à l'année prochaine pour discussion: si séduisante que puisse être cette idée, il serait d'autre part inutile et nuisible de faire de la sorte double emploi avec l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, en étendant l'activité des « Centrales » sur terrain national. Alors que la tendance actuelle est en effet celle de la coordination des efforts, ceci ne constituerait qu'une reproduction de ce qui existe déjà, et nous sommes certaines que l'on s'en rendra compte quand on étudiera cette question plus à fond.

Le morceau de résistance de cette journée a été la discussion de la proposition formulée à Bâle de créer une nouvelle Ecole sociale. Idée intéressante aussi, et qui émane des milieux gouvernementaux, où l'on voudrait compléter ainsi l'apprentissage social; mais risque, là aussi, de faire, non seulement double, mais quadruple emploi, puisque notre petit pays possède déjà trois Ecoles sociales (Zurich, Genève et Lucerne), et que les expériences fâcheuses d'éparpillement faites par un trop grand nombre d'Universités sur notre sol se retrouveraient sans doute là aussi. La discussion introduite par des rapports très documentés de Mlles de Meyenburg (Zurich), Keller (Lucerne) et de Mme Wagner-Beck (Genève), qui apportèrent toutes des chiffres et des précisions sur le développement et l'extension de ces trois écoles, fut très intéressante et montra aussi combien différentes peuvent être les conceptions du travail social.

Une charmante réunion organisée par la présidente de la *Frauenzentrale* de St-Gall, Mme Mettler-Specker, termina cette journée, en permettant de resserrer encore les précieux liens d'amitié qui unissent entre elles à travers la Suisse les femmes membres de nos Associations féminines.

(D'après la Berna). M. F.

Genève. — Imprimerie Richter